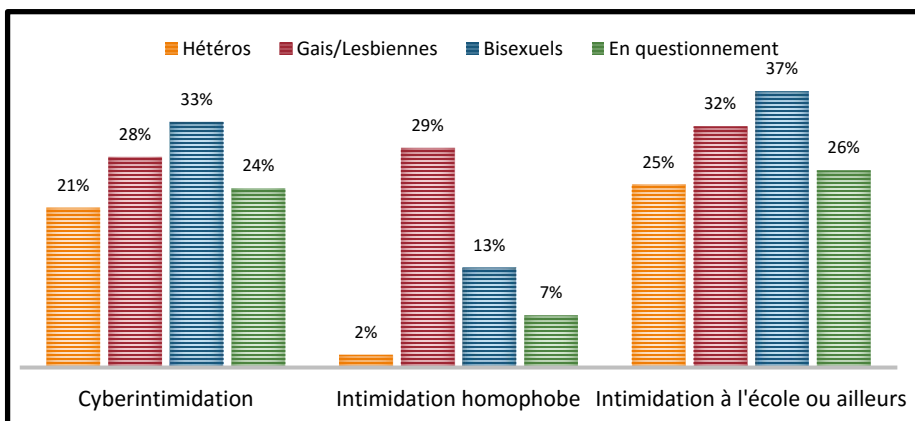


Intimidation: la vulnérabilité des jeunes des minorités sexuelles

Cet article a comme objectif d'explorer la fréquence de l'intimidation à l'école et ailleurs, l'intimidation liée à l'orientation sexuelle et la cyberintimidation et des conséquences psychologiques associées auprès à la fois des jeunes hétérosexuels et ceux des minorités sexuelles.

Au cours des 12 derniers mois, environ combien de fois...

- quelqu'un t'a harcelé/e (rumeurs, intimidation, menaces, etc.) par voie électronique (Facebook, MySpace, MSN, courriel, texto, etc.)? → 23%
- as-tu personnellement été traité/e de façon injuste à cause de ton orientation sexuelle? → 4%
- quelqu'un t'a harcelé/e (rumeurs, intimidation, menaces, etc.) à l'école ou ailleurs (excluant par voie électronique)? → 26%



Prévalence des formes d'intimidation selon l'orientation sexuelle

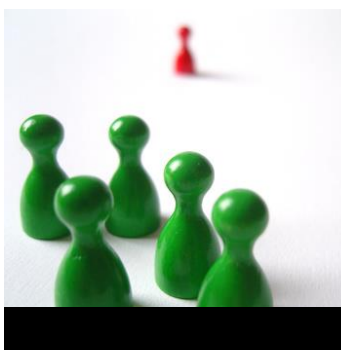
Faits saillants issus de l'article

Cénat, J.-M., Blais, M., Hébert, M., Lavoie, F., & Guerrier, M. (2015). Correlates of bullying in Quebec high school students: The vulnerability of sexual-minority youth. *Journal of Affective Disorders*, 183, 315-321. doi: <http://dx.doi.org/10.1016/j.jad.2015.05.01>

C'est quoi l'enquête PAJ?

L'enquête sur les Parcours amoureux des jeunes (PAJ) a rejoint plus de 8 000 jeunes du 2^e cycle du secondaire au Québec. Cette étude est subventionnée par les Instituts de recherche en Santé du Canada (IRSC, #103 944) et dirigée par Martine Hébert, Ph.D., UQAM.

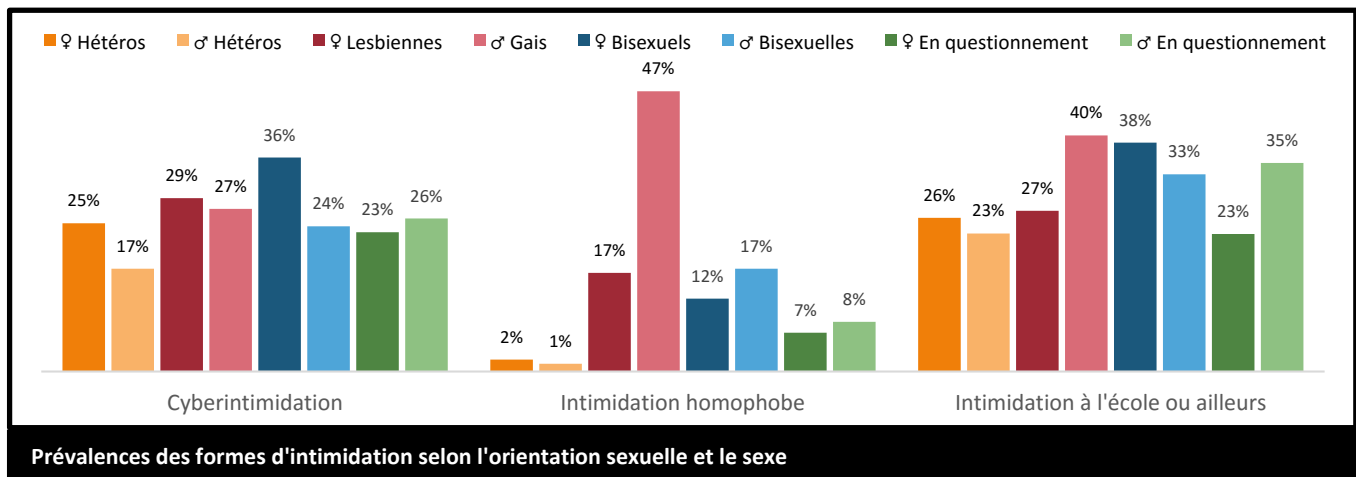
Les résultats présentés dans ce feuillet sont basés sur un échantillon représentatif de 6 540 jeunes. La répartition selon l'orientation sexuelle est la suivante: 82,6 % rapportent être hétérosexuels, 1,3 % gais ou lesbiennes, 10,6 % bisexuels et 5,5 % sont incertains.



Définition

L'intimidation est définie comme « Tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberspace, dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser. ».

(Gouvernement du Québec, Loi sur l'instruction publique (article 13, paragraphe 1.1., 2015)



Faits saillants

- Les jeunes des minorités sexuelles (gais, lesbiennes, bisexuels et en questionnement) rapportent **une plus forte fréquence de victimisation** de cyberintimidation, d'intimidation liée à l'orientation sexuelle et d'intimidation à l'école, comparativement aux jeunes hétérosexuels.
- Les jeunes des minorités sexuelles rapportent **plus de détresse psychologique**, un **niveau d'estime de soi moins élevé** et **davantage d'idéations suicidaires** comparativement aux jeunes hétérosexuels.
- Les jeunes femmes bisexuelles sont **les plus à risque** de subir de la cyberintimidation. Toutefois, les jeunes garçons bisexuels rapportent des séquelles plus importantes quand ils en sont victime.
- Comparativement aux garçons hétérosexuels, les filles hétérosexuelles, les filles bisexuelles et les lesbiennes sont plus susceptibles de vivre de la **détresse psychologique** associée à l'intimidation.
- Les filles hétérosexuelles, bisexuelles et en questionnement sont plus susceptibles de rapporter un **faible niveau d'estime de soi** et un **niveau plus élevé d'idéations suicidaires**.

Retombées pour la pratique

- La cyberintimidation n'est pas un phénomène isolé et est associée à des conséquences négatives sur la santé mentale des jeunes.
- En raison de la cooccurrence des formes d'intimidation (cyberintimidation, intimidation liée à l'orientation sexuelle et intimidation à l'école ou ailleurs), il y aurait lieu de planifier des interventions préventives communes.
- La possibilité d'interventions différenciées selon le genre et l'orientation sexuelle doit être évaluée.
- Il serait de mise de s'enquérir systématiquement auprès des jeunes consultant pour la détresse psychologique, les sentiments de dépression et le manque d'estime s'ils ont vécu de la cyberintimidation ou de l'intimidation.
- Il est important de sensibiliser les jeunes à ne pas minimiser les conséquences de la cyberintimidation sur leurs pairs et à désapprouver ceux qui en font usage.
- Il est également important d'aider les jeunes victimes à briser le silence et à chercher de l'aide. L'anonymat de moyens d'intervention faisant appel au Web pourrait possiblement faciliter le dévoilement des victimes.
- Des travaux doivent être envisagés pour repérer les facteurs de protection pouvant faire office de tuteurs de résilience et qui peuvent aider les jeunes victimes à trouver de l'aide.

Pour citer ce document: Cénat, J.-M., Blais, M., Hébert, M., Lavoie, F., & Guerrier, M. (2015, octobre).

Flash PAJ #8 - Intimidation: la vulnérabilité des jeunes des minorités sexuelles. Équipe des IRSC sur les traumas interpersonnels, Université du Québec à Montréal, Montréal (QC), Canada.

Avec la collaboration de: Manon Robichaud et Catherine Moreau, professionnelles de recherche

Pour télécharger les Flash PAJ disponibles, consulter le lien suivant: <http://paj.uqam.ca/flash-paj/>